

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITE DE QUARTIER FREDEVILLE

PDTP
Service Proximité - 02 38 52 40 70
accueil.ddtp@ville-saintjeandebroye.fr

Date : mardi 14 mars 2023 à 18h00
Lieu : salle du Conseil municipal

Présents :

Madame le Maire.
Madame Brigitte JALLET, adjointe à l'aménagement du cadre de vie.
Monsieur Franck FRADIN, adjoint délégué aux quartiers, à l'agriculture et au patrimoine naturel et bâti.
Monsieur Jean-Claude MARINAULT, conseiller municipal délégué aux quartiers et aux travaux.
Madame Florence MOREAU, conseillère municipale déléguée à la jeunesse.
Madame Laurence LEMAY, conseillère municipale déléguée aux commerces et aux marchés.
Le service proximité quartiers de la Ville.
Des membres du comité de quartier.
Des habitants du quartier.

Introduction – Ouverture de la séance

Madame le Maire remercie l'ensemble des participants présents ce soir. Les élus et services se présentent à tour de rôle. Cédric FICHON, président du comité de quartier, remercie aussi les participants, il explique au travers de diapositives présentées quel est le rôle d'un comité de quartier, il décrit l'identité du quartier et présente les membres du bureau et les ambitions de ce dernier. Il indique la création d'une page « Facebook » d'information pour être en contact avec le comité « Quartier Frédeville Saint-Jean de Bray ». Jaouad BOUAYADINE, élu référent du quartier, est excusé. Jean-Claude MARINAULT présente les membres du bureau et les rencontres qui se sont déroulées en 2022. Franck Fradin présente et commente le diaporama.

Déroulé du diaporama

N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Échanges
	Intervention du Président du Comité de quartier Frédeville	Un comité de quartier, c'est quoi ? C'est qui..., des ? -volontaires -bénévoles -engagés Pourquoi ? pour participer, et favoriser, au bien-être collectif, à la qualité	

		de vie dans notre quartier.	
	Une nouvelle mandature depuis Avril 2022	<p>Une réflexion sur l'identité de notre quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Un quartier familial, intergénérationnel, solidaire -Un quartier à vocation résidentiel et calme -La campagne dans la ville -Naissance d'une page Facebook d'informations pour plus de contacts avec vous : « Quartier Frédeville Saint-Jean de Braye » 	
	Nos Ambitions	<p>Fédérer toutes les forces de notre quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> -associations -écoles -collège <p>-Développer une vision cohérente du quartier : mobilité douce, éco responsabilité ...</p> <ul style="list-style-type: none"> -Favoriser les synergies -Coconstruire Ensemble le quartier idéal avec : Vous, la mairie, et nous. 	
	Des rencontres ou présentations de projets 2022	<ul style="list-style-type: none"> - la participation au comité sélection de la troisième édition du budget participatif le 3 février 2022. - la participation à la plantation d'un merisier dans le cadre de l'opération « Je plante un arbre dans les quartiers » le 16 mars 2022. - l'Assemblée Générale du Comité le 22 mars 2022. - l'inauguration des aménagements réalisés au parc de la Picardière le 30 avril 2022. - la participation à la rencontre avec les riverains pour la requalification du troisième tronçon de la rue de Frédeville le 10 mai 2022. - la participation à l'Atelier de Travail Urbain pour la redéfinition du site du Petit Bois le 18 mai 2022. - la rencontre de l'ensemble des bureaux des Comités le 28 juin 2022. - la présence au Forum des associations du 4 septembre 	

		<p>2022.</p> <ul style="list-style-type: none"> - la participation à la marche citoyenne pour le ramassage des déchets le 17 septembre 2022. - la balade urbaine dans le quartier le 24 septembre 2022. - l'organisation de l'arbre de Noël participatif au parc de la Picardière le 10 décembre 2022. - la participation au groupe de travail « piétons - vélos ». 	
	Des actions et réalisations dans votre quartier en 2022	<p>La troisième phase de requalification du tronçon situé entre le n°171 et l'intersection avec la rue des Bouleaux :</p> <p>Nature et montant des travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - remplacement de la canalisation d'eau potable : 150 000€. - travaux de requalification : 450 000 €. - gravillonnage des bandes cyclables prévu au printemps 2023. <p>Origine de la demande : riverains, Comité de quartier, Ville. Déambulation avec le service Proximité et Orléans Métropole pour un bilan des aménagements le 16 janvier 2023</p> <p>Réalisation : Orléans Métropole.</p>	
		<p>Rue de Frédeville :</p> <p>La mise en place de potelets complémentaires aux croisements des rues Juliette Drouet et de Roche, au niveau du n°154 et au droit du n°66.</p> <p>Montant des travaux : 4 296 €.</p> <p>Origine de la demande : Comité de quartier, riverains.</p> <p>Réalisation : Orléans Métropole.</p>	
		<p>Lotissement de la Picardière :</p> <p>Le nettoyage et désherbage de l'ensemble des rues du lotissement.</p> <p>Origine de la demande : riverains et Comité de quartier suite à la balade urbaine du 24 septembre 2022.</p> <p>Réalisation : entreprise.</p>	
		<p>Rue de Frédeville :</p> <p>La mise en place de potelets complémentaires aux croisements des rues Juliette Drouet et de Roche, au niveau du n°154 et au droit du n°66.</p>	

		<p>Montant des travaux : 4 296 €.</p> <p>Origine de la demande : Comité de quartier, riverains.</p> <p>Réalisation : Orléans Métropole.</p>	
		<p>Lotissement de la Picardière :</p> <p>Le nettoyage et désherbage de l'ensemble des rues du lotissement.</p> <p>Origine de la demande : riverains et Comité de quartier suite à la balade urbaine du 24 septembre 2022.</p> <p>Réalisation : entreprise.</p>	
		<p>Groupes scolaires Paul Langevin et Anne Frank :</p> <p>La sécurisation des abords des écoles par la mise en place de totem « crayons » indiquant la « Traversée d'écoliers! ».</p> <p>Montant des travaux par dispositif : 1 700 €.</p> <p>Origine de la demande : Ville.</p> <p>Réalisation : entreprise.</p>	<p>Le totem a été descendu au droit de l'école Paul Langevin, il va être rapidement scellé.</p>
		<p>École Paul Langevin : réalisation d'une cour « oasis » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la végétalisation de la cour : plantation de six érables champêtres et de vivaces. - la création d'une classe en plein air et d'un parcours ludique d'agilité. <p>Montant des travaux : 50 000 €.</p> <p>Origine de la demande : école.</p> <p>Réalisation : entreprise, plantations en régie et participative.</p>	<p>F.Fradin indique que les écoliers ont participé activement aux plantations.</p>
		<p>Avenue Pierre Mendès France entre l'avenue de Verdun et la rue de la Mairie :</p> <p>La réfection des marquages.</p> <p>Montant des travaux : 9 500 €.</p> <p>Origine de la demande : Ville.</p> <p>Travaux : Orléans Métropole.</p>	
		<p>Avenue Pierre Mendès France :</p> <p>La matérialisation d'un croisillon au droit de l'accès au parking souterrain de la résidence du Clos de la Saulaie.</p> <p>Montant des travaux : 450 €.</p>	

		<p>Origine de la demande : riverains, Comité de quartier. Réalisation : régie.</p>	
		<p>Route de Boigny : La poursuite de la création d'un cheminement piéton (reprise des entrées charretières et accotements en 2023 pour 13 565 €). Montant des travaux : 16 836 €. Origine de la demande : riverains, Comité de quartier. Réalisation : Orléans Métropole.</p>	F. Fradin précise que les travaux ont débuté en 2021.
		<p>Rue du Poirier Bonneau : Le gravillonnage de la chaussée (mixte avec Boigny sur Bionne) et la mise en calcaire du trottoir Ouest pour une continuité du cheminement piéton. Montant des travaux : 3 300 €. Origine de la demande : Ville. Travaux : Orléans Métropole et régie.</p>	
		<p>Sentier des Venelles : La réfection de l'accès aux habitations. Montant des travaux : 3 722 €. Origine de la demande : riverains. Réalisation : Orléans Métropole.</p>	
		<p>Rue de la Bissonnerie : La réalisation d'un cheminement piéton stabilisé. Montant des travaux : 2 395 €. Origine de la demande : riverains. Réalisation : Orléans Métropole.</p>	F. Fradin précise que cette partie de trottoir était enherbée.
		<p>Chemin des Collégiens : La réfection du chemin sur 600 m² entre la rue de Frédeville et la rue de la Binoche. Montant des travaux : 5 028 €. Origine de la demande : Comité de quartier.</p>	

		Réalisation : Orléans Métropole.	
		Chemin des Collégiens entre rue de la Bissonnerie et le site du Petit Bois : Le colmatage en calcaire des ornières. Origine de la demande : usagers. Montant des travaux : 850 €. Réalisation : régie.	
		Rue du Petit Bois : La mise en place d'un panneau « parking » au niveau du giratoire. Montant des travaux : 150 €. Origine de la demande : Ville. Réalisation : régie.	
		Complexe sportif du Petit Bois : La réalisation d'une piste d'apprentissage vélo et sécurité routière. Montant des travaux : 2 500 €. Origine de la demande : habitants. Réalisation : régie.	Cette piste d'apprentissage est un des projets lauréats du budget participatif, c'est une piste provisoire dans l'attente de la redéfinition du site du Petit Bois.
		Avenue de Verdun : La sécurisation de la traversée piétonne au droit de l'AEFH « Le Petit Cormier » par l'installation de deux panneaux clignotants. Montant des travaux : 3 500 €. Origine de la demande : usagers, Comité de quartier. Réalisation : régie.	
		La mise en place d'éco-pièges et de nichoirs au parc des Longues Allées, au parc de la Picardière et au centre de loisirs de la Godde : Les éco-pièges : ✓30 pièges pour la chenille processionnaire du pin budget : 1050 €. ✓50 pièges pour la chenille processionnaire du chêne budget : 1320 €.	F Fradin explique que les pièges sont destinés aux papillons mâles. Il indique qu'un couple de mésanges, qui nourrit ses petits dans le nid, peut ingérer jusqu'à 500 chenilles par jour. Il invite les habitants à installer des nichoirs dans leurs jardins.

		<p>Les nichoirs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 3 nichoirs en complément des 10 existants au parc des Longues Allées. ✓ 3 nichoirs et 2 gîtes à chauve-souris au parc de la Picardière. ✓ 10 nichoirs à mésanges au centre de loisirs de la Godde. 	
	<p>Des actions et réalisations dans la ville en 2022</p>	<p>La création de décors naturels installés à l'automne et pour les fêtes de fin d'année dans différents massifs de la commune et sur le marché de Noël :</p> <p>Budget consacré : récupération.</p> <p>Travaux réalisés en régie : 190 heures de travail.</p>	<p>F. Fradin explique que ces décors ont été réalisés à l'initiative des agents de la Ville. De nouveaux décors, sous la forme d'insectes, sont en cours d'installation dans les massifs. Des hôtels à insectes seront également installés dans le cimetière de Frédeville.</p>
		<p>L'opération « Je plante un arbre » :</p> <p>Le 30 mars 2022, 620 bénéficiaires dont 412 nouveaux participants.</p> <p>1045 plants distribués :</p> <ul style="list-style-type: none"> -63 arbres d'ornement -220 arbres fruitiers -260 arbustes d'ornement -460 arbustes fruitiers <p>Budget consacré à l'opération : 13 000 €.</p> <p>Renouvellement de l'opération le 1er mars 2023.</p>	<p>L'opération qui vient de se dérouler le 1^{er} mars a compté 692 participants.</p>
		<p>L'opération « Je plante un arbre dans les quartiers » :</p> <p>1 arbre planté dans les 6 quartiers.</p> <p>La plantation d'un merisier rue de Frédeville le 30 mars 2022.</p>	
		<p>La mise en place des panneaux portant le label « territoire engagé pour la nature » :</p> <p>8 panneaux installés aux entrées de ville.</p>	<p>Obtenu en 2019, F Fradin précise que le label est renouvelé par un jury régional pour la période de 2023 à 2025. Un plan d'actions est établi pour les trois années à venir.</p>

		Demande de renouvellement du label pour l'année 2023.	
		<p>Le versement d'aides financières pour la destruction des nids de frelons asiatiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -5 bénéficiaires en 2022 -Montant des aides octroyées: 50% du montant de la facture -Budget de l'opération: 1 500 € -Renouvellement de l'aide en 2023 	F. Fradin indique que six nids de frelons ont été détruits sur le domaine public en 2022.
		<p>Les « 24 heures de la biodiversité » :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Le thème « Un incroyable monde à deux pas de chez vous ». -Les 24 et 25 septembre 2022, après-midis. -Plus de 100 participants, animations Art Plus, Graines de bonheur, promenade en calèche. -Les sites : parcs des Longues Allées, des Armenault, de la Picardière et chemin de Halage pour la promenade en calèche entre les deux parcs. -Budget consacré à l'opération : 4 150 €. 	La prochaine édition se tiendra au parc du Vallon Saint-Loup le 3 juin prochain.
		<p>La plantation d'arbres dans la ville :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 56 arbres : savonnier, chêne, magnolia, mélèze, tilleul, catalpas, ginkgo biloba. - 6 arbres de l'opération « Je plante un arbre dans les quartiers ». - au total : 17 quartier Centre-Ville, 25 quartier Loire Bionne, 14 quartier Frédeville, 3 quartier Ambert Bourgogne Saint-Loup, 2 quartier Pont Bordeau Armenault et 1 quartier Charbonnière. <p>Budget :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4000 € pour 2022 - 9000 € pour 2023 	Pour le quartier Frédeville, des plantations ont été réalisées rue du Moulin Pinault.
		<p>Rue de la Loire :</p> <p>La plantation d'une micro forêt de 3 500 m².</p> <p>Des essences locales, 3 plants par m².</p> <p>En présence des habitants et des Comités de quartier le sa-</p>	F. Fradin indique que les écoles Louise Michel et Louis Gallouédec ont participé à ces plantations.

		<p>medi 4 février de 9h30 à 12h30.</p> <p>Budget : financé par le fond de Responsabilité Sociétale des Entreprises.</p> <p>En partenariat avec TREESEVE. La plantation de 9 000 arbres et arbustes.</p>	
		<p>Stade de football Marcel Thomas complexe sportif du Petit Bois :</p> <p>Le remplacement des éclairages du terrain d'honneur- installation de projecteurs LED (économies d'énergie).</p> <p>Origine de la demande : SMOC Football.</p> <p>Budget consacré à l'opération : 107 000 €.</p> <p>Subvention : 15 000 € obtenus auprès du Fond d'Aide au Football Amateur.</p> <p>Travaux : entreprise</p>	<p>Madame le Maire indique que ce nouvel éclairage permettra l'évolution du club.</p>
		<p>Médiathèque :</p> <p>La pose de films isolants sur les vitres pour le confort des usagers.</p> <p>Budget : 10 000 €.</p> <p>Travaux : régie.</p>	<p>Cette installation permet de réfléchir 85% des rayons solaires.</p>
		<p>L'achat de 22 défibrillateurs :</p> <p>Installés dans des équipements publics de la ville (médiathèque, piscine...).</p> <p>Budget : 25 000 €.</p>	
		<p>L'achat de nouvelles décorations de Noël :</p> <p>Budget : 15 000 €.</p>	<p>Deux sapins naturels ont été décorés. L'entrée de ville, côté Chécy, a aussi bénéficié de nouvelles installations.</p>
		<p>La régulation et automatisme des chaufferies (économies d'énergie) :</p> <p>Divers bâtiments municipaux.</p> <p>Budget : 15 000 €.</p> <p>Travaux : entreprise.</p>	<p>F Fradin indique que ces travaux permettent de commander les chaufferies à distance.</p>

		<p>Salle des Fêtes : L'entretien des parquets. Budget : 8 000 €. Travaux : régie.</p>	<p>Les travaux ont consisté en la vitrification du parquet et au remplacement des roulettes sous les gradins mobiles.</p>
		<p>Épicerie solidaire : La réalisation de travaux de réaménagement intérieurs. Budget : 22 000 €. Travaux : régie et entreprise.</p>	<p>Les travaux ont consisté, entre autres, au renouvellement de l'éclairage, à la création d'un local déchets et d'un local de stockage, au remplacement du carrelage, au remplacement de mobilier...</p>
		<p>Marché du dimanche : Installation de barrières pivotantes pour la sécurisation du marché sur les rues Jean Zay et Planche de Pierre. Montant des travaux : 23 000 €. Origine de la demande : Ville. Réalisation : entreprise.</p>	<p>Laurence LEMAY indique l'arrivée de nouveaux commerçants sur le marché du dimanche : un foodtruck «traiteur» qui proposera des plats maisons, un vendeur de café. Il est envisagé l'arrivée d'une vendeuse d'escargots qui souhaite installer son élevage à Saint-Jean de Braye. La Ville recherche également un poissonnier. Concernant le marché du vendredi, un boulanger viendra compléter l'offre existante.</p> <p>Par ailleurs divers foodtrucks s'installeront en soirée sur le parking public situé à proximité du fleuriste avenue L. J. Soulas.</p>
		<p>Zoom sur l'éclairage public : -Pouvoir de police générale du maire pour l'éclairage des voies et places publiques. -Installation, Maintenance et renouvellement assurés par Orléans Métropole (MESTEP).</p> <p>Estimation : -4000 lampadaires soit 1 pour 5,3 habitants. -23 carrefours à feux.</p> <p>Interventions 2022 : -292 demandes en éclairage public. -10 demandes en signalisation tricolore. -Délai moyen d'intervention pour une lampe en panne</p>	<p>Franck Fradin indique que les interventions sont en baisse. Il y a eu 336 interventions sur l'éclairage public et 17 sur les feux tricolores en 2021. La majorité des interventions se concentre en automne et en hiver. Les lampadaires peuvent parfois être allumés en journée, pour des tests, si cela perdure il faut le signaler à la Ville ou auprès de la Métropole.</p>

		2,5 jours.	
		<p>Le plan de sobriété global : les actions déployées la régulation de la température dans les bâtiments publics occupés :</p> <ul style="list-style-type: none"> -20° dans les écoles et structures petite enfance, 19° dans les bureaux, adapter les températures aux usages dans les gymnases, baisser la température de 1° dans les bassins de la piscine. -la réduction des plages horaires de l'éclairage public : extinction de l'éclairage de 0h à 6h, effective depuis le 28 novembre (sauf axes routiers principaux, certains secteurs pour des raisons de sécurité) Extinction entre 1h30 et 4h00 le long de la ligne du tramway. -La limitation des décorations lumineuses de Noël dans le temps passant à 1 mois au lieu de plus de 2 mois. Une économie de 84 000 € / 483 000Kwh. -la sensibilisation des agents et usagers utilisateurs des bâtiments publics afin de limiter la consommation énergétique en adoptant les bons gestes. -le démontage progressif des panneaux lumineux d'information dans la ville. 	<p>Le maintien de l'éclairage public de minuit à 6h00 sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les grands axes. - le centre-ville. - le quartier du Pont Bordeau. - le boulevard Pierre Mendès France et rue de la Gare. - les rues qui dépendent d'une armoire connectée aux grands axes éclairés. <p>L'année 2019 sera l'année de référence en terme de consommation d'énergie pour la Ville à savoir 9400 MWh, ce qui représente 975 329 euros ttc.</p> <p>Madame le Maire précise qu'un travail d'harmonisation, entre les 22 communes est envisagé, voire étendre les durées d'extinction. Par exemple actuellement, l'éclairage de la rue du Poirier Bonneau, mitoyenne aux communes de Saint-Jean de Braye et Boigny sur Bionne, et après accord, est calé sur les horaires d'extinction de Saint-Jean de Braye.</p>
		<p>Le bilan de la marche citoyenne abraysienne pour le ramassage des déchets le samedi 17 septembre 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 6 circuits, 1 par quartier. - 36 sacs de 100 litres collectés. - 94 participants. - le renouvellement de l'opération en 2023. 	
	Des projets dans votre quartier et dans la ville pour 2023		
	Les projets dans votre quartier	<p>Rue de Frédeville :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La requalification de la quatrième tranche entre la rue des Bouleaux et le rond-point de la rue de la Motte Saint Euverte à compter du mois de juillet. - Le remplacement de la canalisation d'eau potable en juin 	<p>Les services d'Orléans Métropole travaillent actuellement sur les plans, une rencontre sera organisée prochainement avec les riverains pour la présentation du projet.</p> <p>Une riveraine indique le risque de voir la</p>

		<p>2023. Budget estimé : 400 000 € (hors canalisation). Réalisation : Orléans Métropole.</p>	<p>circulation passer dans la rue des Bouleaux. F. Fradin précise qu'une déviation sera nécessaire, et qu'elle se fera par cette rue.</p>
		<p>Projet de parking à proximité du groupe scolaire Paul Langevin : Acquisition potentielle de terrains pour l'aménagement d'un parking.</p>	<p>Les parents d'élèves présents font part des difficultés rencontrées par les parents et les utilisateurs de la salle municipale en raison du manque de places de stationnement aux abords de l'école. De plus, les véhicules qui se garent sur les trottoirs et les pistes cyclables obligent les piétons à descendre sur la chaussée ce qui génère un réel danger mais aussi des tensions entre les usagers. Ils demandent la mise à disposition du parking utilisé par le personnel de l'école, et partiellement vide, même de façon provisoire. La gêne ne serait que de 20 minutes le matin et le soir pour les riverains. L'école est un élément important du quartier.</p> <p>Madame le Maire entend les demandes des parents. La Ville travaille sur cette problématique, qui est remontée par différents canaux, avec le souhait de créer un parking à proximité de l'école. Elle rappelle aussi la responsabilité individuelle des parents qui amènent leurs enfants à l'école.</p> <p>Un terrain, sous le coup d'une succession, pourrait être acquis par la Ville. Les enfants du propriétaire décédé ont pris contact avec les services de la Ville. Un second terrain, situé en face du groupe scolaire, a été fléché au PLUm comme «emplacement réservé». La Ville a adressé un courrier au propriétaire, resté sans réponse, il faut maintenant que le propriétaire désire le vendre. Un habitant estime les terrains trop éloignés de l'école. F Fradin rappelle qu'ils sont assez proches de l'école.</p> <p>Madame le Maire précise que concernant l'utilisation provisoire du parking du personnel, il sera important de tenir compte des riverains proches, de la circulation supplémentaire dans le lotissement et de la gestion des entrées-sorties</p>

			<p>du parking. Il ne faudrait pas générer de nouvelles difficultés.</p> <p>F. Fradin précise que la décision n'est pas encore prise par les élus comme pour la création de la «zone bleue» au droit de l'école. Madame le Maire indique qu'une analyse sera menée, avec l'ensemble des éléments, sur proposition des services. Les riverains et les parents d'élèves seront concertés. Les élus pourront ensuite décider.</p>
		<p>Rue de Frédeville - tronçon situé entre la rue de la Gare et la rue de Roche :</p> <p>Gravillonnage et reprise des marquages (piste cyclable comprise) dans l'attente de la requalification en 2025.</p> <p>1er semestre 2023.</p> <p>Budget : 17 410 €.</p> <p>Réalisation : Orléans Métropole.</p>	
		<p>Rue de Frédeville :</p> <p>Plantation de 4 arbres dans le virage des « Coutures ».</p> <p>Budget : 4382 €.</p> <p>Printemps 2023.</p> <p>Réalisation : entreprise.</p>	<p>Ce sont quatre érables qui prendront place dans les fosses existantes.</p> <p>Des potelets pourraient être installés pour protéger les piétons sur les trottoirs qui sont au niveau de la chaussée.</p>
		<p>Avenue Pierre Mendès France et rue de la Gare :</p> <p>Étude pour la requalification par tranche en 2024 pour l'avenue P.M.France et 2025 pour la rue de la Gare.</p> <p>Réalisation : Orléans Métropole.</p> <p>Budget estimé : 60 000 €.</p>	<p>La requalification de ces voies permettra d'intégrer des stationnements, des pistes cyclables en site propre et des plantations.</p>
		<p>Rue de la Bissonnerie entre le Chemin des Collégiens et l'allée du Petit Clos de Genouilly :</p> <p>Création d'un cheminement piéton unilatéral.</p> <p>Réalisation : Orléans Métropole.</p> <p>Budget estimé : 250 000 €.</p>	<p>Un riverain souhaite savoir si un «vrai trottoir» sera réalisé et de quel côté de la rue.</p> <p>F Fradin répond par l'affirmative, le côté n'est pas encore déterminé.</p>

		<p>Rue Clara Malraux : Sécurisation du cheminement piéton. Réalisation : Orléans Métropole.</p>	
		<p>Chemin de l'Orme aux Loups : La reprise de l'éclairage. Calendrier : printemps 2023. Montant des travaux : 14 500 €. Réalisation : Orléans Métropole.</p>	Ces travaux font suite au vol de câbles.
		<p>Rue de la Motte Saint-Euverte : Sécurisation de la traversée piétonne et cycle. Réalisation : Orléans Métropole.</p>	
		<p>Rue de la Motte Saint-Euverte : Réflexion pour la mise en place d'une circulation alternée au niveau du pont en limite de Chécy. Réalisation : Orléans Métropole.</p>	
		<p>Rond-point de la route de Boigny - rue du Poirier Bonneau : - l'ajout d'une signalisation horizontale pour rejoindre la piste au Nord. - la modification de la traversée piétonne au croisement avec le boulevard de la Salle. Montant des travaux : 3 250 €. Réalisation : Orléans Métropole.</p>	
		<p>Cimetière de Frédeville : -Le lancement des études en 2023 pour l'extension du cimetière. - Le doublement de la superficie actuelle. - 12 000 m²</p>	
		<p>La redéfinition du site du Petit Bois : Montant des travaux : 5 000 000 €</p>	Madame le Maire indique que ce projet fait partie des gros projets du mandat. L'objectif est de transformer ce lieu en une base de loisirs et

	<p>85 000 € en 2023</p> <p>Calendrier des travaux : début 2024 pour le premier secteur</p>	<p>sportive où les déplacements doux seront favorisés. Les stationnements seront regroupés sur les franges du site. La voie centrale sera revue, les bus et véhicules de secours pourront accéder au cœur du site. Un premier plan d'orientation a été établi en lien avec un cabinet. Une mise en valeur des équipements phares qui rayonnent hors de Saint Jean de Braye tels que la cirque Gruss, le Skate Park et le stade de football Marcel Thomas est envisagée. Les grillages et haies qui viennent cloisonner les espaces seront retirés, avec une volonté de végétaliser et de favoriser la pratique libre du sport. Des tables de pique-nique seront installées. Des connexions seront créées avec le reste du quartier vers la forêt et vers la Loire au travers des trames dites «verte» et «bleue» qui sont fléchées dans les documents d'urbanisme et notamment dans le Plan Local d'Urbanisme métropolitain comme des secteurs où la biodiversité est préservée. Les liaisons douces seront développées.</p> <p>Les travaux se dérouleront sur plusieurs années, ils débuteront en 2024 pour se poursuivre jusqu'en 2027. Le parking principal sera créé au Nord du site et accessible par l'avenue de Verdun. Des places de parking seront conservées à proximité de la piscine. Certains végétaux seront retirés comme les haies de thuyas qui entourent le site, de nouveaux végétaux seront plantés. Une halle sera créée pour accueillir des événements. Le travail de concertation se poursuivra avec les utilisateurs.</p>
	Les projets dans la ville	
	<p>La réhabilitation de la Halle des sports dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques - Paris 2024 :</p> <p>Budget : 680 000 €.</p> <p>Subventions :</p> <p>- 150 000 € obtenus de l'État (Dotation de Soutien à l'Inves-</p>	<p>Les travaux consisteront :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à des travaux d'accessibilité. - au remplacement du parquet. - au renouvellement de l'éclairage. - à la mise aux normes des paniers de basket.

		<p>tissement Local).</p> <p>- 250 000 € demande formulée auprès du Département.</p>	<p>Madame le Maire indique que la Halle des sports est reconnue comme centre de préparation olympique pour le basket.</p>
		<p>Les travaux dans les groupes scolaires :</p> <p>Exemples d'opérations programmées en 2023 pour un montant de 448 150 € hors restructuration du groupe scolaire Louis Gallouédec.</p> <ul style="list-style-type: none"> - construction d'un préau à l'école Louise Michel : 70 000 €. - travaux de réfection et d'isolation de la toiture de l'école Louis Petit : 90 000 €. - travaux de réhabilitation isolation extérieure et huisseries à l'école Jacques Prévert : 85 000 €. - les travaux récurrents : 135 000 €. 	<p>Les travaux de l'école Louis Petit et Jacques Prévert se dérouleront en plusieurs tranches.</p>
		<p>La rénovation de la salle du Conseil municipal / salle des mariages :</p> <p>Budget : 108 000 €.</p>	<p>Des travaux relatifs à l'accessibilité, au renouvellement de l'éclairage, à l'installation de la vidéo et à la modularité seront effectués.</p>
		<p>L'installation de nouvelles caméras de vidéo-surveillance dans la Ville :</p> <p>Budget : 46 000 €.</p>	
		<p>La réfection des sols et de la toiture de l'espace Marcel Joriot :</p> <p>Budget : 45 000 €.</p>	
		<p>Les travaux dans les parcs et jardins :</p> <p>Budget : 46 000 €.</p>	
		<p>La réalisation d'une aire de jeux inclusive dans le cadre du budget participatif :</p> <p>Budget : 50 000 €.</p>	
		<p>Cimetière du Bourg :</p> <p>La création d'un mur sur rue en remplacement du grillage existant.</p> <p>Budget : 23 000 €.</p>	<p>Ces travaux répondent à la législation.</p>

		<p>La restructuration et extension du groupe scolaire Louis Gallouédec :</p> <p>Approbation du pré-programme et de l'enveloppe budgétaire en juin 2022.</p> <p>Ouverture du concours d'architecte fin 2022.</p> <p>Début des études 2023, travaux 2025.</p> <p>Livraison pour la rentrée de septembre 2026.</p> <p>Budget : 7 000 000 € dont 300 000 € pour 2023.</p>	<p>Madame le Maire indique que c'est un projet important du mandat : 7 millions d'euros sont budgétés pour cette opération. Les bâtiments sont conservés, les bâtiments accolés seront détruits. Le choix de l'architecte s'effectuera fin mars. Des consultations seront organisées avec les parents d'élèves, le personnel de l'école et les habitants. Le parc de la Pomme de Pin est conservé. Une réorganisation des espaces intérieurs est envisagée pour répondre aux usages actuels. La végétalisation de la cour est aussi envisagée.</p> <p>Les travaux débiteront en 2025 et se dérouleront en site occupé. La livraison est souhaitée pour la rentrée de septembre 2026.</p>
		<p>La création d'un bassin hydraulique enterré et l'aménagement de l'esplanade de Gaulle :</p> <p>Montant des travaux : 3 090 926 €</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 035 506 Orléans Métropole bassin et ouvrages hydrauliques + 270 000 € (fontis). - 1 055 420 € Saint-Jean de Braye aménagement, voiries et espaces verts. <p>Les étapes du chantier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - début de la construction de l'ouvrage amont, des collecteurs et travail sur les parois du bassin depuis le 16 janvier. - mars 2022 à mai 2023 : reprise des travaux d'aménagement du bassin. - mai 2023 à août 2023 : travaux d'aménagement de l'esplanade. - automne/hiver 2023 : travaux paysagers / espaces verts. 	<p>Un habitant souhaite savoir si un parking sera conservé car il y a des besoins de stationnement en centre-ville.</p> <p>F Fradin précise qu'un parking sera maintenu à l'arrière de la salle des Fêtes, il comptera moins de places. Pour répondre à ce besoin, et dans le cadre de la requalification de la rue Jean Zay qui pourrait passer en sens unique de circulation, la Ville travaillera à la création de places de parking et intégrera le stationnement des bus.</p> <p>Un habitant estime que les places se situent un peu loin de l'accès à la salle des Fêtes.</p> <p>Brigitte Jallet indique que la suppression des stationnements, au Nord de la Place, était souhaitée par les habitants lors du temps préalable de concertation pour aménager un square.</p> <p>Madame le Maire précise que toutes les places de parking ne sont pas utilisées au centre-ville, il est nécessaire d'aller, petit à petit, vers d'autres pratiques et accompagner la diminution des stationnements.</p>

			<p>L'utilisation d'autres modes de déplacement en ville doit être favorisée, c'est pour cela que la Ville travaille sur un schéma de déplacement «vélos piétons».</p> <p>Un habitant estime le nombre d'arceaux vélos en centre-ville insuffisant notamment à proximité du supermarché Carrefour Market. Madame le Maire fait part d'un manque de visibilité de ces derniers, et qu'il est nécessaire d'en ajouter.</p> <p>Le plan de déplacement «vélos-piétons» valorisera l'utilisation des venelles, parfois méconnues. Des panneaux indiquant des distances «5 minutes à pied de... » seront installés sur un périmètre en cours de définition au centre-ville.</p>
		<p>La requalification du secteur Jean Rostand : La création d'un parc urbain dans la plaine Le Corbusier (phase 1). Montant des investissements : 84 000 € de maîtrise d'œuvre en 2023 sur les 3 870 000 € de l'opération totale. Début des travaux : deuxième semestre 2024.</p>	<p>Brigitte Jallet explique qu'en 2020 des habitants du secteur Rostand - Le Corbusier ont alerté la Ville sur des questions d'incivilité et de sécurité. Ce quartier, datant des années 70-80, a vieilli. Les racines des végétaux ont dégradé les sols à certains endroits. Il est difficile de déterminer les espaces publics et privés. Les porches servent au trafic. Ces travaux sont la continuité de ceux déjà engagés au centre-ville.</p> <p>Le projet prévoit la création d'un parc urbain sur la plaine Le Corbusier. Un bureau d'étude a réalisé un diagnostic après avoir rencontré les différents acteurs du quartier lors de temps d'échanges, de réunions publiques et d'enquêtes. Différentes problématiques ont été identifiées, elles ont déterminé le périmètre du projet. Un diagnostic avec des propositions a été établi. L'objectif est de végétaliser les différents espaces. Le souhait est que les allées soient rendues aux piétons et vélos. La place de la Commune sera végétalisée à l'Ouest, au droit des rez-de-chaussée. Côté Médiathèque, un espace permettant des animations est maintenu. Les bassins seront supprimés mais la présence de l'eau conservée au travers de jeux d'eau.</p>

			<p>Un plan guide est établi, il donne les grandes orientations du projet avec un souhait de résidentialisation. L'allée Jean Rostand pourrait être rendue à la copropriété. L'allée Georges Brassens pourrait être limitée aux résidents et les porches obstrués. Ces orientations donneront lieu à un travail avec les bailleurs et syndics de copropriété. Un maître d'œuvre sera désigné en 2023. Les travaux débuteront en 2024 et s'étaleront sur plusieurs années.</p> <p>Le jardin de 4 Œufs comptera un vrai square, des jardins pour les immeubles ainsi qu'une terrasse pour le foyer Chavaneau.</p> <p>Un habitant se questionne quant à l'accès des véhicules de secours. Les accès pour les véhicules de secours seront maintenus.</p>
		<p>L'inauguration de l'extension du parc des Longues Allées : Le samedi 1 avril 2023 à 11h00, en présence d'associations Élaboration du programme des animations en cours</p>	<p>F. Fradin indique que les travaux s'achèvent, l'extension compte 5,7 hectares.</p>
		<p>L'installation de panneaux pédagogiques sur la biodiversité dans l'extension du parc des Longues Allées</p> <p>-5 panneaux thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les vergers. - les abeilles. - la forêt. - les îlots de senescence : arbres morts. - l'éco-paturage. <p>- 2 panneaux pour valoriser les arbres. La mise à jour du plan du parc. Budget : 9 943 €.</p>	<p>F. Fradin indique qu'un chevreuil et un renard ont élu domicile dans le parc.</p> <p>Les moutons et les ruchers intégreront l'extension.</p>
		<p>2023, année d'évènements liés à la biodiversité ; Un évènement par mois.</p>	<p>Une exposition sur la biodiversité sera visible lors de la Guinguette.</p>

		La plantation d'une micro forêt, création d'un comité biodiversité, renouvellement de l'opération « Je plante un arbre », inauguration du parc des Longues Allées, Embellissons notre ville, 24 heures de la biodiversité, Urb'Braye festival d'arts de rue, jardins éphémères, exposition chrysanthèmes, inauguration du parvis de la salle des Fêtes...	
		<p>La requalification de la RD 960 : La requalification par tranche sur la commune. Montant de l'étude menée en 2023 : 100 000 € Une première tranche pour 2025 : tronçon rue de la Mairie – rue de la Gare. Montant global estimé du projet : 13 000 000€. Travaux réalisés par Orléans Métropole.</p>	<p>Madame le Maire précise que la Ville travaille avec Orléans Métropole pour qu'une seconde tranche soit réalisée d'ici à 2026. La Ville souhaite également la requalification de la RD 2152.</p>
		<p>L'étude de circulation du centre-ville : Dans le cadre du projet de requalification de la rue Jean Zay qui interroge son sens de circulation et la volonté d'intégrer des cheminements cyclables. Étude 2023 intégrée dans l'étude de la RD 960. Réalisation : Orléans Métropole.</p>	<p>Madame le Maire précise que le périmètre de cette étude est compris entre les deux routes départementales.</p>

Questions diverses			
N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Réponses
	Rue de Frédeville suppression de l'arrêt de bus « Bouleaux »	Une riveraine regrette la suppression de l'arrêt de bus « Bouleaux », elle doit maintenant parcourir 600 mètres pour prendre le bus.	<p>F Fradin explique que c'est en raison de sa position au milieu du carrefour que ce dernier a été supprimé. Il existe à proximité un arrêt de transport à la demande (TAD) qui peut être utilisé. La riveraine indique que la fréquence est parfois insuffisante. Madame le Maire ajoute qu'il est important de faire remonter cette difficulté d'accès au service, que la Ville se charge de relayer auprès de</p>

			Kéolis. Ces remarques sont importantes, notamment dans le cadre de la révision des schémas des lignes. Kéolis a supprimé des lignes au dépend du développement du transport à la demande. La Ville fera remonter cette difficulté de fréquence du TAD. Cédric Fichon se questionne au sujet des chiffres transmis par Kéolis sur les «montées-descentes» aux arrêts, notamment pour la ligne 15, qui est une ligne très empruntée par les scolaires.
	Rue de la Bionne : château de la Bédinière	Des riverains indiquent que la végétation déborde de la propriété. Des arbres ont été coupés dans le parc. De plus, un muret en parpaing est en cours de réalisation.	Brigitte Jallet indique que ce bois est classé. Les services de la Ville vérifieront les autorisations et un rappel des obligations sera réalisé si nécessaire.
	Le «Hameau partagé»	Un résident explique, que dans le cadre du deuxième budget participatif, il a été procédé à la plantation de 100 arbres face à l'école A. Frank avec la participation des élèves. Une invitation aux journées « portes ouvertes » est lancée les 10 et 11 juin. L'association du Hameau partagé précise qu'elle est prête à ouvrir la salle commune pour les associations du quartier.	
	Le «Hameau partagé»	Des déjections canines sont signalées dans les noues à proximité, des panneaux de sensibilisation pourraient-ils être installés à l'attention des propriétaires des chiens ?	La Ville prend en compte la demande
	Colonnes enterrées rue Jeanne Champillou	Une résidente du Hameau partagé indique que les résidents se chargent, de façon régulière et à tour de rôle, au ramassage et dépôt en déchetterie des encombrants laissés à proximité des colonnes. La mise en place de panneaux de sensibilisation pourrait améliorer la situation.	Madame le Maire déplore ces dépôts qui se retrouvent ailleurs sur la commune. Ces panneaux ne sont pas efficaces.
	Rue du Moulin Pinault	Une riveraine demande l'entretien plus régulier du millepertuis, de plus, il est demandé de bien mettre les sacs dans les corbeilles pour éviter les dépôts à proximité.	Madame le Maire indique qu'il est important de signaler les endroits où des corbeilles supplémentaires seraient nécessaires. Elle déplore l'incivilité grandissante alors que les agents procèdent au vidage régulier des

			<p>poubelles.</p> <p>La problématique des dépôts sauvages est relevée sur l'ensemble de la commune et aussi à l'échelle de la Métropole. Parfois ces dépôts proviennent d'entreprises.</p> <p>Le ramassage de ces dépôts sauvages incombe à Orléans Métropole. La Métropole a un marché pour le ramassage de ces déchets alors que ce sont les services de la Ville qui les collectent.</p> <p>L'installation des colonnes enterrées est un échec car elles appellent aux dépôts sauvages récurrents. La Ville souhaite que les déchets soient gérés dans les espaces privés et non plus sur le domaine public, avec un retour des locaux de stockage des poubelles. Un travail est mené en ce sens avec les promoteurs.</p> <p>Le service de la Police municipale compte deux agents assermentés pour contrôler les «zones bleues» mais aussi les dépôts sauvages (recherche d'identités) et pour dresser des procès verbaux. Les caméras peuvent aussi permettre d'identifier la plaque d'immatriculation d'un véhicule qui réaliserait ce type de dépôt.</p>
	Secteur Bissonnerie : ex « terrains Décathlon »	Un nouveau projet est-il envisagé sur ces terrains ?	A ce jour, il n'y a pas de projet sur ces terrains.
	Rue de Frédeville : connexion à la fibre	Un riverain fait part de son mécontentement au sujet de sa déconnexion à la fibre. Comme les boîtiers ne comptent pas assez de branchements pour connecter de nouveaux résidents alors certains utilisateurs sont déconnectés par des sous-traitants de Xp Fibre.	Madame le Maire précise que la Ville a monté le ton auprès des opérateurs à ce sujet.
	Rue Frédeville : fuite d'eau	Un habitant signale avoir décelé une fuite d'eau énorme, après compteur, ne relevant pas de sa prise en charge financière. Il déplore le manque de réactivité de traitement de son dossier par les services de la Métropole (6 mois).	F Fradin précise qu'il ne faut pas hésiter à se rapprocher de la Ville pour avoir un soutien dans ce type de démarche.

Bacs ordures ménagères et tri	Une riveraine signale que depuis la modification du rythme des collectes des bacs, en raison des nouvelles consignes de tri, les poubelles de tri ne sont plus relevées toutes les semaines et sont pleines.	La remarque est prise en compte, il serait en effet opportun de revoir le rythme des collectes dans certains secteurs. En complément d'information et à compter de 2024, les biodéchets ou déchets organiques seront à gérer chez soi, par compostage.
162 rue de Frédeville	Le propriétaire souhaite savoir quand débiteront les travaux permettant de rétablir dans le bon sens de la pente du trottoir.	Les travaux de reprise des pavés sont prévus en 2023.
Rue de Frédeville	Un habitant souhaite savoir si, dans le cadre de la poursuite des travaux de requalification, les réseaux seront aussi enterrés.	F. Fradin indique que les réseaux ont été enterrés au niveau du virage des Coutures pour des raisons d'accessibilité.
Carrefour rue du Petit Bois et rue de la Gerberie	Un membre du bureau demande la possibilité de réaliser un passage piéton à ce carrefour.	La demande est prise en compte pour étude.
Rue de Frédeville	Un riverain signale la vitesse excessive des véhicules depuis l'aménagement de la rue et de la suppression des «cédez le passage». La mise en place d'un «stop», au carrefour avec la rue des Bouleaux, pourrait-elle être envisagée lors de la requalification de ce tronçon ?	Cette demande sera étudiée.
Maison abandonnée rue des Tilleuls	Qu'en est-il de la procédure concernant l'entretien de cette maison ?	Le service juridique de la Ville est sollicité sur ce dossier.